

# L'ACCÈS À UN DOSSIER MÉDICAL

Le Code de Santé publique dit : « toute personne a accès à l'ensemble des informations concernant sa santé, détenues par des professionnels et établissements de santé, qui sont formalisées et ont contribué à l'élaboration et au suivi du diagnostic et du traitement ou d'une action de prévention ».

Un accompagnement médical peut vous être proposé, afin de recevoir toutes les explications nécessaires, utiles et appropriées.

## VOUS ÊTES UN PATIENT\*

**MAJEUR**

**MINEUR**

### Qui demande?

**Le patient lui-même ou son mandataire**

**Le tuteur** lorsque le patient est sous tutelle

**Le tuteur** lorsque le patient mineur est sous tutelle

**Le représentant de l'autorité parentale**

### Pièces à fournir

- Demande par courrier au directeur ou mail\*\*
- Copie de la pièce d'identité

- Demande du tuteur légal **par courrier ou mail\*\***
- Décision du juge de mise sous tutelle
- Copie de la pièce d'identité

- Demande par courrier au directeur ou mail\*\*
- Copie de la pièce d'identité
- Livret de famille ou extrait de naissance

\*Des frais de photocopies et d'envoi peuvent vous être demandé  
\*\* dossier.patient@chor.re

➤ Délais de transmissions :

## VOUS ÊTES UN AYANT DROIT\*

**De son vivant le patient a manifesté son refus**

**AYANT DROIT du patient décédé**

**Aucun accès possible sauf:**

- S'il y a une instruction pénale
- Si certificat établi sans éléments d'ordres médicaux

**3 motifs possibles (art. L 1110-4 du code de la santé publique):**

- Connaître la cause du décès
- Défendre la mémoire du défunt
- Faire valoir ses droits d'ayant droit

### Pièces à fournir

- Courrier au directeur mentionnant la qualité du demandeur et le motif ou mail\*\*
- Pièce d'identité
- Livret de famille et/ou certificat de décès
- Acte notarié qui donne la qualité d'ayant droit

- 8 jours pour les informations de moins de 5 ans
- 2 mois, si les informations datent de plus de 5 ans

➤ **Courrier** : Directeur du Centre Hospitalier Ouest Réunion - 5 impasse Plaine Chabrier – Grand Pourpier – 97460 SAINT PAUL Cedex

➤ **Mail** : dossier.patient@chor.re

➤ **Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'équipe de soins ou la maison des usagers qui vous orientera dans vos démarches**